

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF/TFC.16/3/Rev.1

3 novembre 2015

Réunion du Comité du CTF
Washington (États-Unis)
Mardi 10 novembre 2015

Point 3 de l'ordre du jour

**RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU CTF
(SYNTHÈSE)**

PROPOSITION DE DÉCISION

Ayant examiné le document CTF/TFC.16/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du CTF*, le Comité du CTF se félicite de l'avancement des travaux du CTF.

Le Comité est satisfait de l'analyse réalisée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les BMD, sur la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et l'ampleur prévisible du déficit de ressources. Le Comité demande à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de poursuivre l'examen des projets et programmes pour lesquels des financements ont été approuvés par le Comité, mais pas encore par les BMD, afin de continuer à identifier les projets et sous-projets à l'arrêt dans le cadre des programmes et d'évaluer le montant des financements susceptibles d'être dégagés et réalloués aux projets et programmes actifs de la réserve.

Le Comité salue aussi les efforts de ventilation par sexe accomplis au niveau de la collecte et de la communication des données des programmes et suggère pour l'avenir un renforcement des systèmes de données et de comptes rendus. Le Comité se réjouit en outre à la perspective de l'élaboration future d'outils sectoriels pour la promotion de l'égalité des sexes ainsi que de la réalisation de l'étude portant sur le genre et les énergies renouvelables.

CTF/TFC.16/4 CTF, intitulé *Results Report* (rapport de résultats):

Ayant examiné le document CTF/TFC.16/4 CTF, intitulé *Results Report* (rapport de résultats), le Comité du CTF prend note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités financées par le CTF, qui se traduisent par des résultats sur le terrain. Le Comité encourage les BMD à continuer d'œuvrer à l'harmonisation des méthodologies utilisées pour évaluer les résultats et en rendre compte, notamment en ce qui concerne les cofinancements et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Comité note également avec satisfaction les travaux réalisés par l'Unité administrative des CIF en vue de transférer les données et comptes rendus de résultats sur une plateforme en ligne afin de faciliter le contrôle de la qualité et permettre aux membres du Comité, ainsi qu'à d'autres utilisateurs, de consulter aisément ces informations en fonction de leurs besoins d'analyse particuliers.

1 Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur la situation du Fonds pour les technologies propres (CTF), le portefeuille des programmes et projets financés par le CTF dans le cadre des plans d'investissement approuvés, les programmes dédiés au secteur privé (DPSP) et les activités connexes. Le rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

2 Questions stratégiques

2.1 Ressources disponibles et déficit anticipé

2. À sa dernière réunion, le Comité du CTF a demandé à l'Unité administrative des CIF de réaliser, en collaboration avec les BMD, un examen approfondi des projets en réserve, y compris les calendriers prévus pour les projets et d'éventuelles annulations de projets, et de lui présenter un bilan précis des ressources disponibles et de l'ampleur du déficit de ressources anticipé. L'Unité administrative des CIF a communiqué une note au Comité du CTF à partir des données disponibles au 15 juillet 2015. Par la suite, les informations relatives la disponibilité des ressources et à la réserve de projets ont été à nouveau mises à jour au 30 septembre 2015. Les principaux paramètres sont résumés ci-dessous :

- a) À la fin septembre 2015, le montant total des ressources disponibles pour des engagements de financement s'élevait à 684,84 millions de dollars, y compris un paiement de 16,61 millions de dollars effectué en septembre. Des ressources additionnelles d'un montant total de 170,67 millions de dollars devraient être reçues d'ici au 31 décembre 2015. S'agissant de la réserve de projets actuelle, les ressources disponibles couvriront tous les projets devant être soumis aux fins d'approbation jusqu'en novembre 2015 ainsi que certains projets devant être soumis en décembre 2015.
- b) Le montant total des projets actifs de la réserve, c'est-à-dire ceux qui ont été soumis ou sont activement en cours de préparation, est de 1,623 milliard de dollars.
- c) Les projets abandonnés, c'est-à-dire ceux dont l'élaboration n'est plus souhaitée par les BMD, représentent un total de 246 millions de dollars.
- d) Si l'on prend en compte tous les projets actifs ainsi que les ressources au titre des contributions à recevoir, le déficit de ressources se monterait à 647 millions de dollars en excluant les *fonds assujettis à des restrictions* et à 520 millions de dollars en incluant les *fonds assujettis à des restrictions*.

2.2 Mesures de gestion de la réserve de projets et politique d'annulation

3. L'Unité administrative des CIF a entrepris, en étroite collaboration avec les BMD, plusieurs examens de tous les projets de la réserve. En conséquence, 10 projets au point mort,

représentant 246 millions de dollars de financements du CTF, ont été retirés de la réserve de projets. Les projets et programmes dont le financement a été approuvé par le Comité du CTF ont eux aussi été examinés afin d'identifier les projets et sous-projets qui se trouvent au point mort dans le cadre des programmes et d'évaluer le montant des fonds qui pourraient être ainsi libérés et réaffectés aux projets et programmes actifs de la réserve en cas de déficit de financement. Un document consacré aux mesures de gestion des projets et à la politique d'annulation est en cours de préparation en vue d'être soumis à l'examen du Comité du CTF.

2.3 Nouvelles modalités de financement

4. Lors de sa réunion de mai 2015, le Comité du CTF a demandé à l'Unité administrative des CIF de lui présenter, en collaboration avec les BMD et en consultation avec les membres du Comité, des options sur d'autres modèles de financement et sur l'accroissement des ressources disponibles du CTF. L'Unité administrative des CIF, en étroite collaboration avec les BMD et en consultation avec les membres du Comité du CTF, a défini des options générales décrites dans un document distinct¹.

2.4 Gestion des connaissances

5. Les CIF jouent, à l'échelle mondiale, un rôle prédominant à l'appui de l'exploitation de l'énergie géothermique : ils ont investi 810 millions de dollars à ce titre dans 15 pays à revenu faible ou intermédiaire. Les projets financés par les CIF devraient mobiliser plus de dix milliards de dollars de cofinancements et permettre l'installation de nouvelles capacités géothermiques d'une puissance de 3,5 GW (soit plus du quart de la capacité installée actuellement dans le monde). En août 2015, les CIF ont bouclé un second projet avec l'Initiative en faveur des politiques climatiques (CPI) en tirant les enseignements d'une série de trois études de cas et trois dialogues sur la façon d'utiliser plus efficacement les finances publiques pour exploiter l'énergie géothermique à une plus grande échelle². Le Troisième dialogue sur l'énergie géothermique s'est déroulé à Vienne en juin 2015, en collaboration avec le colloque *Vienna Energy Forum 2015: Sustainable Energy for Inclusive Development*. Ce dialogue a été suivi par un échange de connaissances destiné à faciliter le partage du savoir et des idées entre les pays bénéficiant de l'aide des CIF. Les études de cas et les dialogues ont révélé qu'il était nécessaire d'accroître les dons et les prêts concessionnels en faveur des projets géothermiques et qu'il était possible de maximiser l'utilisation de ressources publiques limitées afin :
 - a) d'apporter un soutien durant les phases initiales, plus risquées, de l'élaboration des projets ;
 - b) de mobiliser des garanties, propres à l'énergie géothermique, contre les risques politiques et concernant les acheteurs de la production ;

¹ CTF/TFC.16/5, *Alternative Financing Models and Options to Increase Resource Availability in the CTF*.

² <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Lessons-on-the-Role-of-Public-Finance-in-Deploying-Geothermal-Energy-in-Developing-Countries-Full-Report.pdf>

- c) d'apporter un soutien aux pays où l'énergie géothermique est le plus à même d'accroître l'approvisionnement énergétique à un coût faible et de contribuer à réduire les émissions.

3 Situation du CTF

6. Le portefeuille et la réserve du CTF comprennent 134 projets et programmes au titre de 16 plans d'investissement approuvés et du programme dédié au secteur privé, représentant une allocation indicative totale de 6,1 milliards de dollars. La mise en œuvre du DPSP et des plans d'investissement progresse de façon régulière. Les approbations de financement par le Comité du CTF ont atteint 72 % des allocations indicatives dans le cas des plans d'investissement approuvés et plus de 34 % pour ce qui est du DPSP. Le tableau 2 récapitule la situation du portefeuille du CTF.

Tableau 2 : Aperçu du portefeuille du CTF (en millions de dollars)

| | Plans d'investissement approuvés | DPSP approuvé | Total approuvé | Financements approuvés par le CTF ^a | Approuvés par les BMD | Décaissements (juin 2015) ^b |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------|----------------|--|---------------------------------|--|
| Millions de dollars | 5 585,0 | 508,5 | 6 093,5 | 4 213,2 (69 % ^c) | 3 372,3 (55 % ^d) | 1 299,5 |
| Nombre de projets et programmes | 112 | 22 | 134 | 84 | 71 | S/O |

a. Les données incluent les dons pour la préparation de projets.

b. Les données sur les décaissements au niveau des projets ne sont disponibles que pour les projets du secteur public et incluent les dons pour la préparation de projets.

c. Pourcentage de l'allocation indicative totale

d. Pourcentage de l'allocation indicative totale

3.1 Approbations

7. *Projets approuvés par le Comité du CTF* : le Comité du CTF a approuvé des projets représentant des financements d'un montant total de 189 millions de dollars entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015. Le tiers environ des financements approuvés portait sur des projets situés en Afrique du Sud et au moins les trois quarts des projets avaient trait aux énergies renouvelables.
8. *Projets approuvés par les BMD* : les BMD ont approuvé des projets représentant des financements d'un montant total de 84 millions de dollars entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015. Plus du tiers des financements approuvés portait sur des projets situés dans la région Europe et Asie centrale et les financements étaient répartis de façon presque égale entre les projets d'énergie renouvelable et les projets de maîtrise de l'énergie.

3.2 Décaissements

9. Au total, les six BMD ont décaissé 1,3 milliard de dollars, tandis que ces banques et le Comité du CTF ont approuvé respectivement des financements d'un montant total de 3,3 milliards et 4,2 milliards de dollars. Cela correspond à 31 % des financements approuvés par le Comité du CTF ou 39 % des financements approuvés par les BMD.

3.3 Problématique hommes-femmes

10. *Examen du portefeuille sous l'angle de la parité des sexes* : Un examen exhaustif du portefeuille a été réalisé au niveau des plans d'investissements et des projets pour définir des données de référence et évaluer les progrès accomplis en matière de parité hommes-femmes au stade de la conception en fonction des éléments suivants : a) l'analyse des questions de genre par secteur ; b) les indicateurs ventilés par sexe ; et c) les activités spécifiquement destinées aux femmes. Au 30 juin 2014, des données de référence ont été définies pour analyser les résultats des programmes depuis la mise en œuvre du Plan d'action sur la problématique hommes-femmes. Le portefeuille a été analysé sous l'angle des résultats cumulatifs depuis le lancement en 2008 jusqu'au 31 décembre 2014, ainsi qu'en ce qui concerne la période la plus récente ayant fait l'objet d'un examen (1^{er} juillet – 31 décembre 2014). Les résultats montrent que le CTF avait beaucoup de retard sur tous les programmes en matière de parité hommes-femmes, même si l'écart était moindre au regard de l'indicateur d'analyse des questions de genre par secteur. Pour autant, les résultats des projets du CTF mesurés par ces trois indicateurs se sont nettement améliorés au fil du temps en raison de l'attention particulière portée par les CIF à la question de la parité hommes-femmes. La moitié des projets approuvés durant la période la plus récente incluait une analyse des questions de genre par secteur et 50 % comprenaient des activités spécifiquement destinées aux femmes (contre des niveaux de référence de 21 % et 17 % respectivement). Toutefois, seulement 13 % des projets approuvés durant cette période étaient assortis d'indicateurs ventilés par sexe (alors que le résultat cumulatif total était de 15 % au 30 juin 2014 pour l'ensemble du portefeuille de projets du CTF). Parmi les principales conclusions relatives aux plans d'investissement du CTF approuvés depuis le lancement figurent les données suivantes : 6 % des plans incluent une analyse des questions de genre par secteur ; 13 % comprennent des activités spécifiquement destinées aux femmes ; et 13 % sont assortis d'indicateurs ventilés par sexe.
11. *Apprentissage et gestion des connaissances* : la BERD a procédé à des évaluations sous l'angle de la problématique hommes-femmes dans le cadre de deux projets du CTF dans le domaine des rendements énergétiques : le Mécanisme turc de financement de la maîtrise de l'énergie dans le secteur résidentiel (TuREEFF) et le projet de modernisation des systèmes de chauffage urbain au Kazakhstan. Les deux évaluations, basées sur des méthodologies similaires, étaient terminées à la fin de l'exercice 15.[1] Les conclusions tirées des projets turc et kazakh ont montré que les fournisseurs de produits énergétiques devaient lancer des campagnes de sensibilisation pour améliorer les sources d'information des usagers en matière de rendements énergétiques. Par ailleurs, le soutien au leadership

et à la participation des femmes dans les associations d'immeubles à logements multiples a aussi été mentionné comme point de départ en Turquie, car c'est là où les usagers prennent officiellement les décisions relatives aux investissements dans la maîtrise de l'énergie. Au Kazakhstan, les conclusions révèlent la nécessité de consulter aussi bien les femmes que les hommes sur les projets de modification des systèmes de paiement. Dans le cas du Kazakhstan, la possibilité de développer l'emploi féminin dans le secteur de la prestation de services de chauffage urbain a aussi été soulignée. Une troisième étude sous l'angle de la problématique hommes-femmes avait été initialement prévue pour le projet de maîtrise de l'énergie du CTF en Ukraine, mais, comme ce sous-projet est suspendu en raison de la situation dans le pays, l'équipe préparera plutôt un « mode d'emploi » et une formation faisant la synthèse des recommandations, bonnes pratiques et principaux points de départ mis en évidence dans les deux autres évaluations, dont un grand nombre sont déjà adoptés par les équipes opérationnelles de la BERD. La livraison du « mode d'emploi » est prévue pour juin 2016.